

## OFFRE D'EMPLOI – Technicien(ne) de rivières Grésivaudan, Février 2021

**Le SYMBHI - syndicat mixte des bassins hydrauliques de l'Isère - recrute un(e) technicien(ne) de rivière pour contribuer à la mise en œuvre de la compétence Gemapi sur les affluents de l'Isère sur territoire de la Communauté de Communes du Grésivaudan (contreforts de la Chartreuse et de Belledonne en amont de Grenoble).**

### Contexte

Depuis le 1er janvier 2019, le SYMBHI, syndicat mixte d'aménagement des rivières Isère, Drac et Romanche, a élargi ses missions et son périmètre, d'une part, en intégrant 2 structures : l'Association départementale Isère-Drac-Romanche (ADIDR), gestionnaire historique des digues du Y grenoblois, et le Syndicat intercommunal de la Gresse, du Drac et de ses affluents (SIGREDA), et d'autre part, en exerçant la compétence « GEMAPI » sur les affluents de l'Isère sur le périmètre de la communauté de communes du Grésivaudan.

Le Syndicat mixte a pour objet, conformément à ses nouveaux statuts :

- d'élaborer des plans d'aménagement et de gestion des bassins ou des fractions de bassins hydrographiques de l'Isère, du Drac et de la Romanche,
- de conduire l'aménagement de cours d'eau via la maîtrise d'ouvrage de projets d'aménagement intégrés des rivières de l'Isère, du Drac et de la Romanche,
- de réaliser l'aménagement des cours d'eau affluents pour lesquels il s'est vu transférer ou déléguer la compétence « GEMAPI » soit, au 1er janvier 2019, les affluents de l'Isère sur le périmètre de la communauté de communes du Grésivaudan et les affluents du Drac à l'amont de la confluence Drac-Gresse,
- d'assurer l'entretien et le fonctionnement des ouvrages de protection (systèmes d'endiguement et ouvrages hydrauliques) situés sur les rivières domaniales et sur les autres cours d'eau présentant des ouvrages de protection contre les crues,
- d'assurer l'entretien des cours d'eau, des berges et de la ripisylve,
- de réaliser des actions de préservation, de restauration et de mise en valeur du patrimoine naturel lié à la ressource en eau et aux milieux associés,
- de mettre en œuvre des actions d'animation et de concertation sur la gestion des risques d'inondation et la gestion de la ressource en eau et des milieux aquatiques.
- d'entretenir, d'exploiter et de mettre en service les stations de pompage, les vannes clapets et d'autre nature, les dispositifs anti-refoulement et les ouvrages de vidange concourant aux missions,

### Missions et objectifs

Intégré à l'unité territoriale du Grésivaudan, le technicien de rivière travaille sous la responsabilité hiérarchique du responsable de l'unité et sous la responsabilité fonctionnelle du chargé de projet « affluents de l'Isère ». 2 postes de techniciens de rivière sont ouverts au sein de cette unité.

Le territoire des affluents de l'Isère à l'amont de Grenoble concerne 43 communes et plus d'une quarantaine de cours d'eau issus des massifs alpins de Chartreuse et de Belledonne et marqués par un régime hydrologique principalement torrentiel.

Il est en relation avec les élus et les services du territoire de la Communauté de Communes du Grésivaudan (CCG) ainsi que des communes. Il contribue aux travaux du Comité de Suivi mis en place entre le SYMBHI et la CCG pour assurer le suivi de la mise en œuvre de la compétence transférée.

Il est en charge de la définition et du suivi des opérations d'entretien, des interventions ponctuelles d'aménagement et de restauration des cours d'eau et des milieux aquatiques dans le cadre de la gestion de la compétence GEMAPI et des outils de programmation associés. Il contribue de ce fait au PAPI d'intention des affluents de l'Isère en Grésivaudan.

Le technicien de rivière assurera les missions suivantes, en partage avec son homologue déjà en poste :

- la définition, la mise en œuvre et le suivi du plan pluriannuel de restauration et d'entretien de la végétation, de gestion des espèces exotiques envahissantes des affluents de l'Isère ;
- la définition, la mise en œuvre et le suivi du plan pluriannuel de gestion des ouvrages et des matériaux solides des affluents torrentiels de l'Isère ;
- la gestion directe de chantiers ponctuels pour l'aménagement des rivières (confortement/création d'ouvrages destinés à de la protection des crues et/ou à de la restauration des milieux): préconisations techniques, petits dimensionnements, encadrement des entreprises de travaux ;
- en cas de crue, la surveillance, l'analyse de la situation et le pilotage des interventions d'urgence (déplacement sur le terrain, gestion de crise, évaluation des risques et mise en œuvre des interventions adaptées à la protection des personnes et des biens...);
- l'information, le conseil et l'assistance technique auprès des riverains, des usagers et des collectivités sur les bonnes pratiques de gestion des cours d'eau et sur les dossiers en lien avec la Gemapi et ce, dans l'esprit d'assurer la bonne coordination entre les différents acteurs ;
- la rédaction des dossiers et des pièces réglementaires (DIG, DLE, conventions...) liés aux travaux courants de milieux aquatiques,
- la rédaction des pièces relatives à la passation de marchés publics pour les travaux courants (CCTP, analyse d'offres...);
- l'élaboration des dossiers de demande de subvention et le suivi des financements des opérations dont il aura la charge ;

### Compétences et qualités requises

- Maîtrise de la conduite de travaux de gestion en cours d'eau et milieux aquatiques, notamment, encadrement et suivi de chantiers ;
- Connaissance du fonctionnement des milieux aquatiques et des régimes torrentiels (hydrologie, hydraulique, piscicole, biologie, continuité écologique, transport solide...) et des modalités de leur gestion ;
- Connaissance des acteurs de l'eau et du cadre juridique et réglementaire d'intervention des collectivités dans ce domaine (loi sur l'eau, GEMAPI, DIG...);
- Notions de l'organisation et de l'environnement des collectivités territoriales ;
- Notions de réglementation des marchés publics ;

- Autonomie, capacité d'initiative, opérationnalité, sens de la négociation, polyvalence ;
- Qualité relationnelle et pédagogique permettant un contact avec tout type de public ;
- Capacité rédactionnelle ;
- Goût du travail en extérieur ;

### Profil

- Bac + 2 minimum, formation dans le domaine de la gestion et l'aménagement des milieux aquatiques avec une spécialité technicien de rivières,
- Bonne connaissance des cours d'eau torrentiels ;
- Bonne pratique des logiciels bureautiques (word, excel, power point...), cartographiques (SIG, QGIS en particulier) et communication (site internet, Linked, ...);
- Expérience : 2 ans à 4 ans d'expérience similaire ;
- Permis B

### Autres informations

- Poste à temps complet ; avec astreinte (7 jours consécutifs tous les 3 mois); disponibilités en périodes de crues extrêmes (heures supplémentaires ou récupération)
- Début de la mission : début Février 2021
- Lieu de travail : bureau basé à Grenoble
- Possibilité de réunions en soirée.
- Rémunération : selon expérience
- Candidature (lettre et CV) à adresser **avant le 17/01/2021** au Directeur du Symbhi, par **mail exclusivement** à l'adresse suivante : **lyse.desplats@symbhi.fr**
- **Renseignements** : Pour en savoir plus, vous pouvez contacter la responsable d'Unité : Lyse DESPLATS, dont les coordonnées sont les suivantes : 04 76 00 34 38, lyse.desplats@symbhi.fr